

COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL

DE MARS 2020

- Suite au départ de 3 locataires de la ZA des Limes, les locaux correspondants sont disponibles. Le propriétaire jouxtant ces locaux, en recherche de surface pour agrandir son activité, souhaite acheter l'ensemble terrain + bâtiment, pour la somme de 90 000 €, frais de notaire à la charge de l'acquéreur. Le Conseil municipal décide la vente des parcelles C1078, C1079, C1080 au candidat acquéreur qui se rend propriétaire de l'ensemble en l'état.

- **Approbation à l'unanimité** des présents du compte administratif 2019 du budget communal, en tout point conforme au compte de gestion du trésorier et qui s'établit comme suit :

Fonctionnement : Dépenses : 1 304 672,91 € - Recettes : 1 669 691,90 € - Résultat : 365 018,99 € - Résultat reporté 2018 : 0,00 € - Résultat global : 365 018,99 €.

Investissement : Dépenses : 1 960 853,92 € - Recettes : 1 908 263,10 € - Résultat : - 52 590,82 € - Résultat reporté 2018 : - 417 164,31 € - Résultat global : - 469 755,13 €.

Le Maire ne participe pas au vote.

- **Approbation à l'unanimité** des présents du compte administratif 2019 du budget assainissement, en tout point conforme au compte de gestion du trésorier et qui s'établit comme suit :

Exploitation : Dépenses : 126 400,53 € - Recettes : 126 400,53 € - Résultat : 0,00 € - Résultat reporté 2018 : 0,00 € - Résultat global : 0,00 €.

Investissement : Dépenses : 68 335,85 € - Recettes : 69 293,55 € - Résultat : 957,70 € - Résultat reporté 2018 : 15 225,91 € - Résultat global : 16 183,61 €.

Le Maire ne participe pas au vote.

- **Approbation à l'unanimité** des présents du compte administratif 2019 du budget eau potable, en tout point conforme au compte de gestion du trésorier et qui s'établit comme suit :

Exploitation : Dépenses : 35 005,26 € - Recettes : 35 005,26 € - Résultat : 0,00 € - Résultat reporté 2018 : 0,00 € - Résultat global : 0,00 €.

Investissement : Dépenses : 19 133,23 € - Recettes : 29 693,00 € - Résultat : 10 559,77 € - Résultat reporté 2018 : 29 139,02 € - Résultat global : 39 698,79 €.

Le Maire ne participe pas au vote.

- **Approbation à l'unanimité** des présents du compte administratif 2019 du budget de la ZAC « Au Deffois », en tout point conforme au compte de gestion du trésorier et qui s'établit comme suit :

Fonctionnement : Dépenses : 9 382,10 € - Recettes : 9 259,33 € - Résultat : - 122,77 € - Résultat reporté 2018 : 122,77 € - Résultat global : 0,00 €.

Investissement : Dépenses : 0,00 € - Recettes : 9 382,10 € - Résultat : 9 382,10 € - Résultat reporté 2018 : - 9 382,10€ - Résultat global : 0,00 €.

Le Maire ne participe pas au vote.

Ce budget est dissous au 31/12/2019 pour rentrer en conformité avec les nouvelles dispositions incluses dans les compétences de la CCLL. Les résultats sont transférés au budget communal.

- **Approbation à l'unanimité** des présents du compte administratif 2019 du budget de la ZAC « Centre Bourg 2 », en tout point conforme au compte de gestion du trésorier et qui s'établit comme suit :

Fonctionnement : Dépenses : 111 782,65 € - Recettes : 74 956,00 € - Résultat : - 36 826,65 € - Résultat reporté 2018 : 36 826,65 € - Résultat global : 0,00 €.

Investissement : Dépenses : 205 206,99 € - Recettes : 54 665,40 € - Résultat : - 150 541,59 € - Résultat reporté 2018 : 150 541,59 € - Résultat global : 0,00 €.

Le Maire ne participe pas au vote. Toutes les parcelles de terrains aménagés sont vendues. Le budget est dissous. Le reliquat des écritures comptables est transféré au budget communal.

- **Approbation à l'unanimité** des présents du compte administratif 2019 du budget annexe bois et forêts, en tout point conforme au compte de gestion du trésorier et qui s'établit comme suit :

Fonctionnement : Dépenses : 58 839,39 € - Recettes : 59 122,47 € - Résultat : 283,08 € - Résultat reporté 2018 : 20 922,94 € - Résultat global : 21 206,02 €.

Investissement : Dépenses : 0,00 € - Recettes : 0,00 € - Résultat : 0,00 € - Résultat reporté 2018 : 0,00 € - Résultat global : 0,00.

Le Maire ne participe pas au vote.

- **Approbation à l'unanimité** des présents du compte administratif 2019 du budget lotissement « A l'Isle », en tout point conforme au compte de gestion du trésorier et qui s'établit comme suit :

Fonctionnement : Dépenses : 213 707,51 € - Recettes : 339 153,32 € - Résultat : 125 445,81 € - Résultat reporté 2018 : - 1 357,26 € - Résultat global : 124 088,55 €.

Investissement : Dépenses : 143 939,18 € - Recettes : 195 228,87 € - Résultat : 51 289,69 € - Résultat reporté 2018 : 28 608,31 € - Résultat global : 79 898,00 €.

Le Maire ne participe pas au vote.

- **Approbation à l'unanimité** des présents du compte de gestion 2019 du budget communal qui s'établit comme suit :

Fonctionnement : Résultat 2019 : 365 018,99 € - Affectation 2018 : 0,00 € - Résultat de clôture : 365 018,99 €.

Investissement : Résultat 2019 : - 52 590,82 € - Affectation 2018 : - 417 164,31 € - Résultat de clôture : - 469 755,31 €.

- **Approbation à l'unanimité** des présents du compte de gestion 2019 du budget assainissement qui s'établit comme suit :

Exploitation : Résultat 2019 : 0,00 € - Affectation 2018 : 0,00 € - Résultat de clôture : 0,00 €.

Investissement : Résultat 2019 : 957,70 € - Affectation 2018 : 15 225,91 € - Résultat de clôture : 16 183,61 €.

- **Approbation à l'unanimité** des présents du compte de gestion 2019 du budget eau potable qui s'établit comme suit :

Exploitation : Résultat 2019 : 0,00 € - Affectation 2018 : 0,00 € - Résultat de clôture : 0,00 €.

Investissement : Résultat 2019 : 10 559,77 € - Affectation 2018 : 29 139,02 € - Résultat de clôture : 39 698,79 €.

- **Approbation à l'unanimité** des présents du compte de gestion 2019 du budget ZA « Au Deffois » qui s'établit comme suit :

Fonctionnement : Résultat 2019 : - 122,77 € - Affectation 2018 : 122,77 € - Résultat de clôture : 0,00 €.

Investissement : Résultat 2019 : 9 382,10 € - Affectation 2018 : - 9 382,10 € - Résultat de clôture : 0,00 €.

- **Approbation à l'unanimité** des présents du compte de gestion 2019 du budget ZA « Centre Bourg 2 » qui s'établit comme suit :

Fonctionnement : Résultat 2019 : - 36 826,65 € - Affectation 2018 : 36 826,65 € - Résultat de clôture : 0,00 €.

Investissement : Résultat 2019 : - 150 541,59 € - Affectation 2018 : 150 541,59 € - Résultat de clôture : 0,00 €.

- **Approbation à l'unanimité** des présents du compte de gestion 2019 du budget bois et forêts qui s'établit comme suit :

Fonctionnement : Résultat 2019 : 283,08 € - Affectation 2018 : 20 922,94 € - Résultat de clôture : 21 206,02 €.

Investissement : Résultat 2019 : 0,00 € - Affectation 2018 : 0,00 € - Résultat de clôture : 0,00 €.

- **Approbation à l'unanimité** des présents du compte de gestion 2019 du budget lotissement « A l'Isle » qui s'établit comme suit :

Fonctionnement : Résultat 2019 : 125 445,81 € - Affectation 2018 : - 1357,26 € - Résultat de clôture : 124 088,55 €.

Investissement : Résultat 2019 : 51 289,69 € - Affectation 2018 : 28 608,31 € - Résultat de clôture : 79 898,00 €.

- **Après avoir approuvé le Compte administratif 2019 du budget commune** présentant un excédent de fonctionnement de 365 018,99 €, considérant que la section d'investissement fait apparaître un déficit de financement de 469 755,13 €, vu l'état des restes à réaliser en section d'investissement :

Dépenses : 214 550,00

Recettes : 111 300,00

Le Conseil municipal décide d'affecter l'excédent de fonctionnement comme suit :

. Affectation en réserve d'investissement : 365 018,99

. Report à nouveau en fonctionnement (c/002R) : néant

. Report à nouveau en investissement (c/001D) : 469 755,13

- **Après avoir approuvé le compte administratif 2019 du budget assainissement** ne présentant pas d'excédent de fonctionnement, considérant que la section d'investissement ne fait pas apparaître de déficit de financement, mais un excédent de 16 183,61 €, vu l'état des restes à réaliser en section d'investissement :

Dépenses : 251 320,80 €

Recettes : 150 000,00 €

Décide d'affecter l'excédent de fonctionnement comme suit :

. Affectation en réserve d'investissement : néant

. Report à nouveau en fonctionnement (c/002) : néant

. Report à nouveau en investissement (c/001R) : 16 183,61 €

- **Après avoir approuvé le Compte administratif 2019 du budget eau potable** ne présentant pas d'excédent de fonctionnement, considérant que la section d'investissement fait apparaître un excédent de 39 698,79 €, vu l'état des restes à réaliser en section d'investissement :

Dépenses : 133 122,00 €

Recettes : 75 000,00 €

Besoin de financement : 18 423,21 €

Décide d'affecter l'excédent de fonctionnement comme suit :

. Affectation en réserve d'investissement : néant

. Report à nouveau en fonctionnement (c/002) : néant

. Report à nouveau en investissement (c/001R) : 39 698,79 €

- **Après avoir approuvé le Compte administratif 2019 du budget bois et forêts** présentant un excédent de fonctionnement de 21 206,02 €, considérant que la section d'investissement ne fait pas apparaître de déficit de financement, vu l'état des restes à réaliser en section d'investissement :

Dépenses : néant

Recettes : néant

Décide d'affecter l'excédent de fonctionnement comme suit :

. Affectation en réserve d'investissement : néant

. Report à nouveau en fonctionnement (c/002R) : 21 206,02 €

. Report à nouveau en investissement (c/001) : néant

- **Après avoir approuvé le Compte administratif 2019 du budget lotissement « A l'Isle »**, présentant un excédent de fonctionnement de 124 088,55 €, considérant que la section d'investissement fait apparaître un excédent de financement de 79 898,00 €, vu l'état des restes à réaliser en section d'investissement :

Dépenses : néant

Recettes : néant

Décide d'affecter l'excédent de fonctionnement comme suit :

. Affectation en réserve d'investissement : néant

. Report à nouveau en fonctionnement (c/002R) : 124 088,55 €

. Report à nouveau en investissement (c/001R) : 79 898,00 €

- **Vote à l'unanimité du budget primitif** commune 2020 qui se présente comme suit :

Fonctionnement : Dépenses : 1 364 341,14 € - Recettes : 1 379 930,00 €

Investissement : Dépenses : 1 612 866,13 € - Recettes : 1 612 866,13 €.

- **Vote à l'unanimité du budget primitif** assainissement 2020 qui se présente comme suit :

Exploitation : Dépenses : 134 627,39 € - Recettes : 134 627,39 €

Investissement : Dépenses : 353 184,60 € - Recettes : 353 184,60 €.

- **Vote à l'unanimité du budget primitif** eau potable 2020 qui se présente comme suit :

Exploitation : Dépenses : 38 357,00 € - Recettes : 38 357,00 €

Investissement : Dépenses : 176 150,00 € - Recettes : 189 349,79 €.

- **Vote à l'unanimité du budget primitif** bois et forêts 2020 qui se présente comme suit :

Fonctionnement : Dépenses : 69 706,02 € - Recettes : 69 706,02 €

Investissement : Dépenses : 6 000,00 € - Recettes : 6 000 €.

- **Vote à l'unanimité du budget primitif** lotissement « A l'Isle » 2020 qui se présente comme suit :

Fonctionnement : Dépenses : 231 460,00 € - Recettes : 413 905,55 €

Investissement : Dépenses : 185 880,00 € - Recettes : 188 724,00 €.

- **Vote à l'unanimité des taux d'imposition suivants à appliquer pour l'année 2020** et qui restent inchangés :

. Taxe d'habitation 18,63 %

. Foncier bâti 12,56 %

. Foncier non bâti 44,36 %